



Dossier de présentation

data.gouv.fr

18 décembre 2013



Contacts:

Henri VERDIER Directeur Etalab etalab@pm.gouv.fr

Jocelyne RANDÉ
Directrice de la communication du SGMAP
jocelyne.rande@modernisation.gouv.fr

data.gouv.fr : l'ouverture des données publiques pour tous

Plus lisible, plus simple, plus efficace, le nouveau data.gouv.fr, le portail de l'ouverture des données publiques, s'ouvre aux contributions de tous.

Le 18 décembre 2013, le Premier ministre, accompagné de Marylise Lebranchu, Ministre de la Réforme de l'Etat, de la décentralisation et de la fonction publique et de Fleur Pellerin, Ministre déléguée aux PME, à l'innovation et à l'économie numérique, a lancé la nouvelle version du portail de l'open data, data.gouv.fr en présence de nombreux représentants de l'écosystème de l'open data : administrations, associations, réutilisateurs.

Le portail, mis en œuvre par Etalab, la mission chargée de l'ouverture et du partage des données publiques du SGMAP (Secrétariat général pour la modernisation de l'action publique), prend une dimension résolument sociale, **en accueillant les données et les contributions de la société civile.** Les données rendues publiques sur data.gouv.fr sont ouvertes selon les termes de la loi CADA (1978) c'est-à-dire qu'elles sont détenues ou produites par l'administration à l'occasion de sa mission de service public. Elles ne contiennent ni informations à caractère personnel ni ne relèvent de la sécurité nationale et autres secrets légaux : statistiques, médicaux, fiscaux...

Le portail national, data.gouv.fr est le pivot de la politique d'ouverture des données du Gouvernement

Le nouveau data.gouv.fr a été développé avec trois exigences :

- permettre à l'utilisateur d'accéder facilement aux données les plus pertinentes pour répondre aux questions qu'il se pose ;
- permettre à tout détenteur de données publiques de les partager en une minute;
- enrichir les données publiques grâce aux améliorations ou aux interprétations des réutilisateurs.

Il devient le réseau social d'une communauté de producteurs et d'utilisateurs de données d'intérêt public, qui concourent à l'amélioration et à l'interprétation de ces données, et dont les règles de fonctionnement vont évoluer en fonction des interactions à venir.

Avant même l'inauguration du 18 décembre, le test de la maquette au sein de la communauté open data a permis de vérifier le succès de cette approche :

- le nouveau site rassemble déjà 10 fois plus de producteurs de données que la version précédente : il compte désormais plus de 200 organisations incluant centres de recherche, collectivités locales, représentants du monde associatif et de la société civile ;
- il compte surtout quatre fois plus de données. Ces données ont vocation à être regroupées en séries plus longues et plus complètes afin d'en faciliter la recherche et l'utilisation. Ainsi, les 350 000 fichiers déjà présents sur l'ancien data.gouv.fr ont été rassemblés en 2 900 séries complètes et cohérentes.

Au total, ce sont désormais près de 13 000 séries (contre 2 900 auparavant) qui sont aujourd'hui publiées et réutilisables gratuitement sur le portail.

Le portail facilitera le référencement de nouveaux producteurs :

- Data.gouv.fr est bien sûr le lieu de dépôt ou de référencement de l'ensemble des données (statistiques, chiffres, classements, etc.) mises à disposition par l'Etat, les établissements publics et les personnes de droit public ou de droit privé chargées d'une mission de service public;
- les plateformes et données des collectivités locales ou des entreprises publiques engagées dans l'open data y sont également désormais répertoriées : une cinquantaine de territoires et organismes locaux sont à présent référencés sur le site ;
- enfin, le site choisit d'accueillir aux côtés des acteurs publics les données d'intérêt général partagées par les associations, les médias, les universités, les entreprises, la société civile.

Une distinction claire entre ces différentes sources est établie : les informations officielles, fournies par des services publics certifiés, y sont clairement identifiées et apparaissent en priorité dans les résultats de recherche.

Les collectivités ayant contribué à Data.gouv.fr au 18/12/2013



Les données elles-mêmes appellent à la contribution de la communauté :

- tous les experts, les citoyens, les acteurs de l'open data peuvent désormais enrichir les données publiques en proposant des interprétations, des réutilisations, des améliorations...;
- les séries les plus utiles et les plus réutilisées seront mises en avant, grâce à des indicateurs sociaux, pris en compte également dans le moteur de recherche.

Exemple d'une page de données enrichie par les réutilisateurs







Le portail, qui ne cessera de s'améliorer et de s'enrichir, devient ainsi une destination attractive pour tous :

- pour les citoyens : il propose un point d'entrée unique et une multitude de ressources (données, datavisualisations, applications, outils...) permettant de répondre aux questions qu'ils se posent ;
- pour les producteurs : il facilite le partage d'informations entre administrations, met en valeur leur travail. Il permet d'y « faire vivre » leurs données et d'y rencontrer des innovateurs permettant de faire naître de nouveaux services ;
- pour les réutilisateurs : il permet d'accéder aisément aux données, et de valoriser leur talent et leur savoir-faire dans un portail consacré à l'intérêt général.

Addis de principales DOC OCCUPATION TO STATE PRINCIPAL SERVICE TO STATE PRINCIPAL S

Exemples de réutilisations de données du nouveau data.gouv.fr

Comment a été conçu et développé le nouveau portail?

Le portail data.gouv.fr est itératif et ne cessera d'être amélioré et enrichi.

Dès sa conception, cette version a été co-construite avec la communauté : l'ouverture d'une consultation publique a permis de recueillir une soixantaine de contributions, et 9 ateliers de « Co-Design » ont été menés sur tout le territoire français.

Le site a été développé à l'aide de méthodes agiles en interaction avec des utilisateurs depuis la première semaine de développement. Il repose sur un noyau open source, CKAN, standard éprouvé de l'open data utilisé par de nombreux acteurs, auquel il contribue aujourd'hui en l'enrichissant d'une couche de réseau social.

De ce fait, ce projet a été entièrement financé par les économies réalisées en changeant de stratégie technologique.

Les enjeux de la politique d'open data du gouvernement

Le Gouvernement s'est engagé dans une ambitieuse politique d'ouverture et de partage des données publiques, afin de :

- renforcer la démocratie en autorisant les citoyens à construire leurs propres points de vue, en accueillant la critique et en entrant en dialogue avec la société civile ;
- stimuler l'innovation, aussi bien économique que sociale, pour dynamiser la compétitivité du pays, susciter de nouveaux services, prolonger et amplifier l'effort de l'Etat;
- moderniser l'action publique en simplifiant les procédures et en permettant à la puissance publique de mobiliser toutes les ressources de la culture de la donnée : décloisonnement des services, décision fondée sur les données, pilotage des politiques publiques.

Cette ambition a été affirmée dans la Feuille de route du gouvernement français pour l'ouverture et le partage des données publiques¹, et a été précisée dans un Vademecum de l'ouverture et du partage des données publiques adressé, par le Premier ministre, le 13 septembre dernier à l'ensemble du gouvernement². La France a par ailleurs fortement contribué à la définition et à l'adoption de la Charte de l'open data du G8³.

Pour atteindre ces objectifs, il est important de disposer d'une masse critique suffisante de données et de travailler, avec les forces vives, à la construction d'un portail d'informations d'intérêt public ne se limitant pas aux données produites par le seul service public.

Ainsi, le nouveau data.gouv.fr n'est pas seulement le portail de diffusion des données du service public, c'est un outil collectif pour co-construire, avec les citoyens, un bien commun informationnel.

Plus encore qu'un portail, data.gouv.fr est donc une communauté de producteurs et d'utilisateurs de données d'intérêt public, dont les ressources et les règles ne cesseront de s'enrichir au fil des usages.

Nourrir et stimuler le débat public :

Un des enjeux de l'ouverture des données publiques est de nourrir stimuler le débat public. C'est pourquoi, la Ministre des droits des femmes a souhaité que le prochain débat sur la loi sur l'égalité entre les femmes et les hommes soit précédé d'un effort particulier de production de données « genrées ». Avec l'appui du Ministère, et la mobilisation des producteurs de données, Etalab a ainsi pu rassembler près de 200 statistiques permettant de construire différents points de vue sur les inégalités entre les femmes et les hommes.

Au cours de l'opendatacamp du 28 novembre 2013, un groupe de citoyens a travaillé ces données et produit de nouvelles interprétations comme la carte des genres des rues de la ville de Rennes : http://www.slate.fr/france/80577/open-data-inegalites-hommes-femmes

 $^{^1\,}http://www.gouvernement.fr/sites/default/files/fichiers_joints/donnees-publiques.pdf$

² http://www.modernisation.govv.fr/laction-publique-se-transforme/en-ouvrant-les-donneespubliques/lopen-data-son-vade-mecum

³ http://www.etalab.gouv.fr/article-les-chefs-d-etat-reunis-a-loughe-erne-signent-une-charte-du-g8-pour-louverture-des-donnees-publique-118576420.html

Nouveaux jeux de données emblématiques mis en ligne sur la nouvelle plateforme data.gouv.fr

Quelques illustrations de nouvelles séries de données que compte la nouvelle plateforme data.gouv.fr :

- comptes des partis et groupements politiques au titre de l'exercice 2011;
- subventions allouées au titre de la réserve parlementaire pour 2011 et 2012 ;
- fichier des adresses des établissements d'enseignement;
- liste des marchés publics conclus de 2008 à 2012;
- base de données publique des médicaments ;
- indicateurs de qualité et de sécurité des soins généralisés dans les établissements de santé sur l'activité de médecine, chirurgie, obstétrique et des soins de suite et de réadaptation projet de Loi de Finances 2014 (détail par Programme et missions, et incluant le jaune relatif aux subventions versées aux associations);
- données relatives à l'annuaire fiscal (impôts locaux et impôt sur le revenu par collectivité, impôt de solidarité sur la fortune par commune de plus de 20 000 habitants, taxe sur la valeur ajoutée en montant et en nombre de cases remplies);
- données d'exécution budgétaire des collectivités territoriales (charges et produits de fonctionnement, dépenses et recettes totales d'investissement);
- fichier FANTOIR répertoriant pour chaque commune le nom des lieux dits et des voies ;
- périmètre des interventions économiques analysées dans le cadre de la mission MAP sur les aides aux entreprises ;
- aide publique au développement (détaillée);
- données détaillées de connaissance et de surveillance de la qualité des eaux ;
- effectifs étudiants inscrits dans les établissements et les formations de l'enseignement supérieur;
- recensement des licences auprès des fédérations sportives agréées par le ministère en charge des sports;
- localisation des sites de fouilles archéologiques de l'INRAP;
- analyse trimestrielle du marché des jeux en ligne en France;
- base de données mondiale des plus hauts revenus (Ecole d'Economie de Paris);
- base de données OpenStreetMap;
- structures de la Croix Rouge française ;
- produits alimentaires : ingrédients, nutrition, labels (OpenFoodFacts) ;
- tableaux de données de l'empreinte écologique continent par continent (WWF).